



Réunion N°3 en vue de la reformation d'un comité local sur Avignon

19 Décembre 2024 (à l'Éveilleur), environ 10 personnes présentes

OdJ

I. Airbnb et Avignon

II. Mesures pour brider Airbnb

III. Reformation d'un comité local

Elisabeth, Hervé et Sylvain ont projeté et présenté leur contribution sur Airbnb (cf. PJ 1-2-3). Cette interface du Web, devenue rapidement une transnationale du capitalisme de plateforme, met en lien locataires occasionnel·les et propriétaires de biens meublés. Pour Avignon, les meublés de tourisme étant essentiellement situés en intramuros, la plupart des annonces (4 000 au 15 mai 2024) concerne des studios ou des appartements, dont beaucoup semblent destinés à cet usage à l'année (soit autant d'offres locatives à l'année, ou plus, en moins). Si ce marché « apporte » environ 500 000€ de taxe de séjour à la ville (570 000€ en 2022), il y a consensus pour réfléchir davantage aux conséquences de ce type d'hébergement touristique pour les habitant·es de la ville (pour rappel, nous avons visionné [la capsule N°11](#) de *Wocon* ! lors de la précédente réunion), ainsi qu'aux solutions pertinentes pour remédier aux problèmes identifiés.

Etant donné qu'environ 29 000 villes françaises sont répertoriées pour l'ensemble des annonces d'Airbnb en France, nous pouvons nous inspirer d'initiatives imaginées ailleurs pour proposer aux pouvoirs locaux de mieux encadrer les pratiques de la plateforme et de ses client·es et « hôtes » (les cas de Saint-Malo, d'Annecy et de Paris ont notamment été présentés par Elisabeth) : recours à des quotas selon les quartiers, limitation du nombre de nuitées, limitation du nombre global d'annonces, etc. Une loi de novembre 2024 propose justement aux collectivités locales de renforcer leurs outils de régulation des meublés de tourisme et nous pourrions par exemple nous y référer pour rédiger une lettre à des élu·es du conseil municipal avignonnais après avoir approfondi notre travail sur le sujet (cela pourrait par exemple prendre la forme d'une brochure, d'un dossier ou d'un « livre noir » portant sur la question du logement sur Avignon).

Nous pensons donc qu'il nous faut pour poursuivre nos ateliers nous rassembler à présent *via* une structure associative, un comité local qui nous permettra d'officiallement exister sur le territoire. Les camarades d'Attac du comité de Pernes-les-Fontaines sont prêt·es à nous accompagner dans ce processus sur les plans



administratif et financier et du point de vue communicationnel, [un site](#) consulté par environ 1 000 personnes par mois existe déjà pour le département, ainsi qu'une [page Facebook](#) pour le comité Nord Vaucluse (nous pourrions contribuer à sa popularisation en nous joignant à son animation ou au moins nous en inspirer pour produire la nôtre ou exister sur d'autres réseaux sociaux). L'organisation de ce comité sera en tous cas discutée lors de notre prochaine réunion, le 23 janvier, à l'Éveilleur, à 18h45. Cet endroit pourrait d'ailleurs être le lieu de rencontre dudit comité, à condition évidemment d'y être accepté-es de manière pérenne.

Plusieurs projets d'action et autres thèmes d'actualité nationale et internationale pourront également figurer à l'ordre du jour de notre prochaine réunion, notamment : une discussion autour du traité de libre-échange entre l'Union européenne et l'Amérique du sud (Mercosur), des éléments théoriques proposés par Hervé pour éventuellement préparer une conférence sur la politique agricole commune de l'UE et la transition agroécologique (« P.A.C. : États des lieux »), des réactions sur la loi spéciale votée à l'Assemblée nationale pour prolonger les dispositions prévues dans le budget de l'État de 2024 ou bien un échange sur le discours de politique générale du 1^{er} ministre. Par ailleurs, des photographies des immeubles en cours de destruction ou des ensembles en chantier pourraient également accompagner notre réflexion sur le logement et vous pouvez évidemment proposer d'autres sujets pour bâtir l'ordre du jour de cette réunion de janvier !